

Note sur un type particulier d'instrument culinaire composite à l'époque romaine.

Les artisans gallo-romains ont souvent réalisé en fer, grâce à la grande maîtrise de leurs forgerons, des instruments culinaires proches de modèles ailleurs fabriqués en bronze¹: on peut citer les poêles à manche pliant, mieux connues depuis l'étude que leur ont consacré B. Lacroix, R. Joffroy, P. Lebel et J. Duchatel², certains vases fermés qu'il faut sans doute interpréter comme des bouilloires³, des gourdes constituées de deux coques serties, etc. . . . L'instrument composite que je voudrais examiner aujourd'hui a fait l'objet d'un malentendu chronologique, parce que sa morphologie et sa technique sont très proches de celles d'un ustensile comparable de la fin de La Tène. Il n'est donc pas inutile de ré-examiner ici cette petite série remarquablement homogène.

Il s'agit d'un instrument comportant deux accessoires placés aux extrémités d'un long manche de section quadrangulaire, le plus souvent torsadé à deux reprises pour en faciliter la préhension. D'un côté se trouve une coupelle hémisphérique, placée dans l'axe du manche, et de l'autre une sorte de fourchette formée de deux ou trois crochets recourbés perpendiculairement à cet axe. On a depuis longtemps reconnu dans ce dernier instrument un crochet à viande destiné aux grands chaudrons de bronze martelé, dont la fragile paroi pouvait être percée facilement par une pointe acérée; il fallait donc, pour saisir la viande qu'on y faisait bouillir, utiliser un ustensile spécial en effectuant une rotation latérale du poignet, ce que ce crochet autorise sans difficulté.

Les premiers crochets à viande apparaissent en Gaule à la fin de l'Age du Fer⁴, au moment où se répandent en abondance les grands chaudrons martelés qui nécessitent cet instrument spécifique⁵ (soit dans la deuxième moitié du IIe s. av. notre ère). Ils peuvent comporter un manche massif, souvent terminé par un anneau, ou une douille dans laquelle s'adaptait un manche en bois. Dans les deux cas, la tige de manche est souvent torsadée. De tels objets se rencontrent fréquemment dans les habitats ou les dépôts de La Tène finale.

Les crochets-louches qui nous occupent semblent beaucoup moins courants que ces instruments laténiens. On les a signalés jusqu'à présent, à notre connaissance, sur seulement

¹ L'utilisation d'un récipient en fer peut, dans certains cas rares, trouver une justification médicale: voir les flacons de la tombe de Reims, E. Künzl, *Medizinische Instrumente aus Sepulkralfunden der römischen Kaiserzeit*. Bonner Jahrb. 182, 1982, p. 62 fig. 31.

² B. Lacroix et al., *Instruments gallo-romains en fer à manches pliants*. *Revue Arch. Est et Centre Est* 7, 1956, p. 296-303. D'autres découvertes sont venues depuis compléter cette série, et notamment une poêle de Pontoux (Doubs), au Musée de Chalon-sur-Saône.

³ Ces curieux ustensiles n'ont jamais fait l'objet d'une étude d'ensemble, ce qu'on peut regretter compte tenu de leurs caractéristiques techniques remarquables. Ils se sont rencontrés notamment à Limoges, au fond d'un puits comblé à partir du dernier quart du IIIe s. *Gallia* 33, 1975, p. 454, fig. 27. Dans la Loire au Crêt-Chatelard: J. Renaud, *Deux objets inédits trouvés dans l'oppidum du Crêt-Chatelard, commune de St-Marcel-de-Félines, Loire*, *Revue Arch. Est et Centre Est* 6, 1955, p. 348. Et à St-Romain-le-Puy, dans les fouilles de A. Robin sur l'habitat du IIIe s. de La Bruyère. Une grande cruche en fer obtenue selon la même technique a été trouvée à la Graufesenque, dans un contexte du milieu du Ier s. de notre ère. *Gallia* 34, 1976, p. 468, fig. 7.

⁴ J. Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique celtique et gallo-romaine* II,3 (1914) p. 1422 sqq. Cf. aussi, pour une abondante série de ces instruments G. Chapotat, *Vienne gauloise* (1970) p. 77 sqq. et pl. 20 s. Les exemplaires de Manching sont à placer entre la fin du IIe s. et le milieu de Ier s. av. notre ère. G. Jacobi, *Werkzeug und Gerät aus dem Oppidum von Manching*. *Die Ausgrabungen in Manching* 5 (1974) p. 126 sqq. et pl. 32. A la nécropole d'Eygüières (B.-du-Rh.), de tels crochets à douille sont datés de 70/20 av. notre ère. P. et C. Arcelin, *Une nécropole préromaine à Eygüières (Bouches-du-Rhône)*. *Bull. Ecole Antique de Nîmes* 11/13, 1976/78, p. 71-109.

⁵ Sur la chronologie des chaudrons de tôle en Gaule, voir en dernier lieu F. Baratte, L. Bonnamour, J.-P. Guillaumet et S. Tassinari, *Vases antiques de métal au Musée de Chalon-sur-Saône*. *Revue Arch. Est et Centre-Est*, Suppl. 5 (1984).

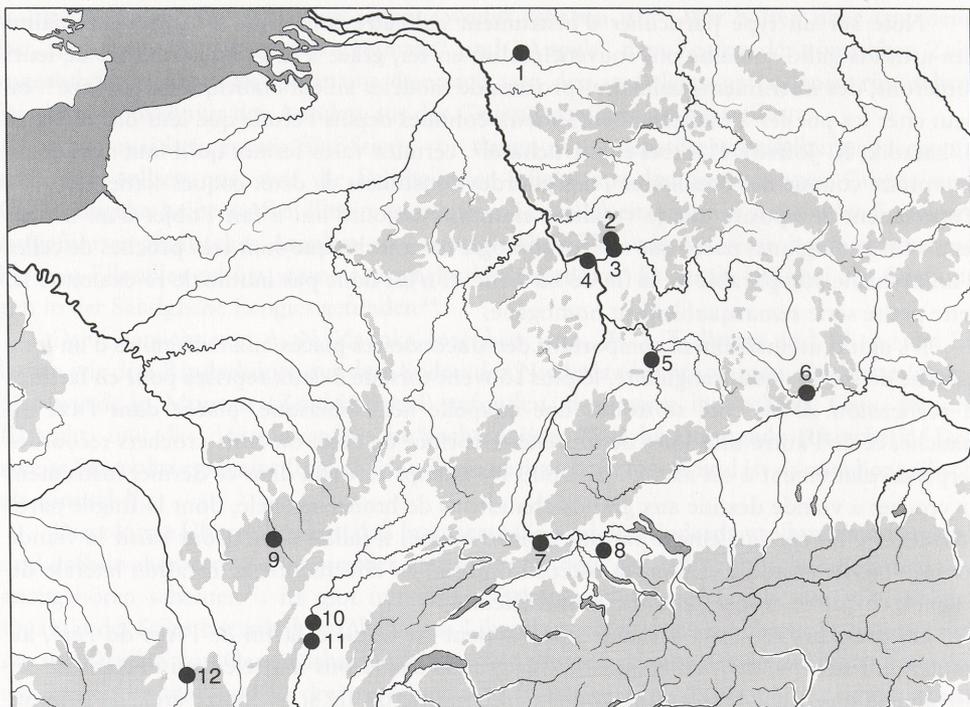


Fig. 1. Carte de répartition des louches en fer munies d'un crochet à viande (pour la localisation des sites, voir la liste dans le texte).

12 gisements⁶, tous localisés en Gaule et sur le *limes* rhéto-germanique (voir la carte, fig. 1, du Nord au Sud et d'Est en Ouest):

1. Haltern (Nordrhein-Westfalen); L. act. 41,5 cm⁷;
2. Saalburg (Hessen); L. 50 cm environ (fig. 2, n° 1)⁸;
3. Nida-Heddernheim (Hessen); L. act. 56 cm (fig. 2, n° 2)⁹;
4. Mainz, Gymnasiumstraße (Rheinland-Pfalz); L. act. 29,6 cm¹⁰;

⁶ On rencontre à Sanzeno, comme me le signale W. Gaitzsch (Niederzier) un type d'ustensile culinaire de forme assez voisine, puisqu'il associe comme ici une louche et un crochet. J. Nothdurfter, *Die Eisenfunde von Sanzeno im Nonsberg*. Röm. Germ. Forsch. 38 (1979) p. 66 et pl. 45 s. Deux de ces objets (n° 636 et 637) semblent néanmoins appartenir à une autre catégorie, si on interprète leur crochet terminal comme un moyen de suspension et non comme un crochet à viande (comparer avec B. Hofmann, *La quincaillerie antique 2* (1959) pl. 20, 12 et 14 d'époque romaine). Un doute subsiste cependant à Sanzeno pour le n° 632, pl. 45, dont la longue tige torsadée semblait se terminer par un crochet (malheureusement incomplet) d'apparence assez semblable aux nôtres.

⁷ Inédit, conservé au Westfälisches Museum für Archäologie, Münster, Inv. Ha 67/NS 13a:2. Arch. Korrbbl. 3, 1973, p. 352 note 3. Je remercie S. v. Schnurbein, R.G.K., Frankfurt, qui a bien voulu me signaler l'existence de cet exemplaire, et le J.-S. Kühlborn, WMfA, Münster, qui m'en a adressé la description et le dessin.

⁸ L. Jacobi, *Das Römerkastell Saalburg* (1897) pl. 36, 14 (aujourd'hui au musée du camp de la Saalburg).

⁹ Museum für Vor- und Frühgeschichte, Frankfurt, Inv. 23702. On ne connaît pas le contexte exact de cet objet, découvert à l'occasion d'un déminage. Je remercie la Conservatrice, Dr. I. Huld-Zetsche, pour les précisions qu'elle a bien voulu me fournir à propos de cet exemplaire.

¹⁰ Objet brisé de la même façon que celui de Haltern, conservé au Mittelrheinisches Landesmuseum, Mainz. *Mainzer Zeitschr.* 60/61, 1965/66, p. 172, fig. 25, 3.

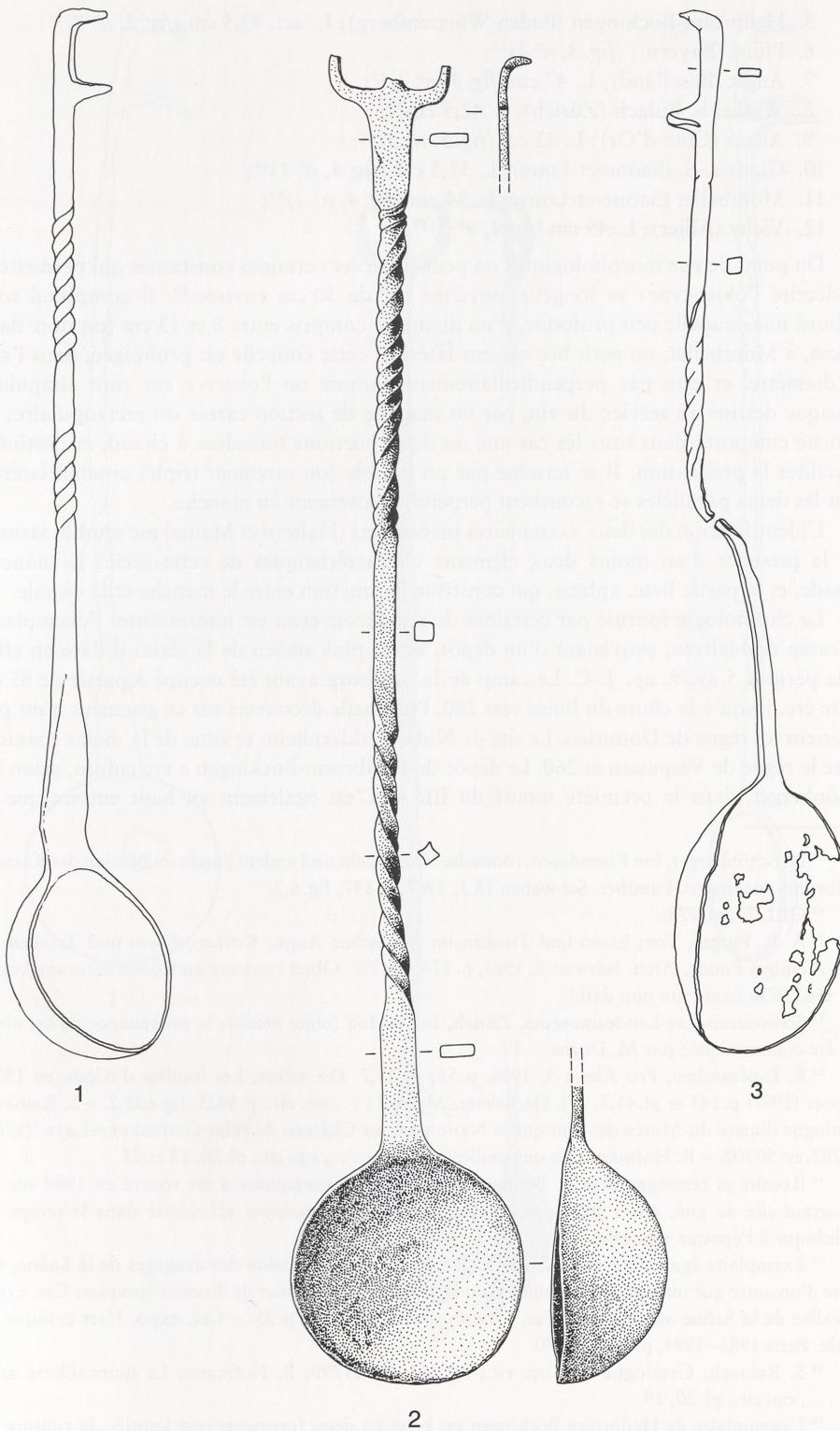


Fig. 2. 1 Saalburg (d'ap. Jacobi, cf. note 8); 2 Nida-Hedderheim (d'ap. l'original); 3 Heilbronn-Böckingen (d'ap. Schönberger, cf. note 11). — Ech.: 1:3.

5. Heilbronn-Böckingen (Baden-Württemberg); L. act. 43,5 cm (*fig. 2, n° 3*)¹¹;
6. Pfünz (Bayern); (*fig. 3, n° 1*)¹²;
7. Augst (Baselland); L. 47 cm (*fig. 3, n° 2*)¹³;
8. Winkel b. Bülach (Zürich); L. 42,5 cm¹⁴;
9. Alésia (Côte-d'Or); L. 42 cm (*fig. 3, n° 3*)¹⁵;
10. Gigny-s.-S. (Saône-et-Loire); L. 51,3 cm (*fig. 4, n° 1*)¹⁶;
11. Montbellet (Saône-et-Loire); L. 54 cm (*fig. 4, n° 2*)¹⁷;
12. Vichy (Allier); L. 49 cm (*fig. 4, n° 3*)¹⁸.

Du point de vue morphologique, on peut observer certaines constantes qui permettent de décrire l'objet-type: sa longueur moyenne est de 50 cm environ¹⁹. Il comprend tout d'abord une coupelle peu profonde, d'un diamètre compris entre 8 et 13 cm (on note dans un cas, à Montbellet, un petit bec verseur latéral); cette coupelle est prolongée, dans l'axe du diamètre, et non pas perpendiculairement comme on l'observe sur tout simpulum classique destiné au service du vin, par un manche de section carrée ou rectangulaire; ce manche comporte dans tous les cas une ou deux portions torsadées à chaud, et destinées à faciliter la préhension. Il se termine par un double (ou rarement triple) crochet latéral, dont les dents parallèles se recourbent perpendiculairement au manche.

L'identification des deux exemplaires incomplets (Haltern et Mainz) me semble assurée par la présence d'au moins deux éléments caractéristiques de cette série: le manche torsadé, et la partie lisse, aplatie, qui constitue la jonction entre le manche et la cupule.

La chronologie fournie par certaines de ces découvertes est intéressante: l'exemplaire du camp de Haltern, provenant d'un dépôt, est le plus ancien de la série: il date en effet de la période 5 av./9. ap. J.-C. Le camp de la Saalburg ayant été occupé à partir de 85 de notre ère, jusqu'à la chute du limes vers 260, l'ustensile découvert sur ce gisement n'est pas antérieur au règne de Domitien. Le site de Nida-Heddernheim se situe de la même manière entre le règne de Vespasien et 260. Le dépôt de Heilbronn-Böckingen a été enfoui, selon H. Schönberger, dans la première moitié du III^e s. C'est également au haut empire que se

¹¹ H. Schönberger, Ein Eisendepot, römische Floßfesseln und andere Funde im Bereich des Kastells Heilbronn-Böckingen. *Fundber. Schwaben* 18,1, 1967, p. 147, fig. 6,2.

¹² ORL 73, pl. 17,6.

¹³ A. R. Furger, Vom Essen und Trinken im römischen Augst. Kochen, Essen und Trinken im Spiegel einiger Funde. *Arch. Schweiz* 8, 1985, p. 174, fig. 7,7. Objet conservé au Römermuseum Augst, Inv. 1963.9786 (contexte non daté).

¹⁴ Schweizerisches Landesmuseum, Zürich, Inv. 41168 (objet inédit); la provenance de cet objet m'a été communiquée par M. Degen.

¹⁵ E. Espérandieu, Pro Alesia 1, 1906, p. 53, pl. 11,7. Du même, Les fouilles d'Alésia en 1906, rapport (1907) p. 145 et pl. 41,7. – J. Déchelette, Manuel . . . , op. cit., p. 1425, fig. 638,2. – S. Reinach, Catalogue illustré du Musée des Antiquités Nationales au Château de Saint-Germain-en-Laye² (1926) fig. 282, n° 50702. – B. Hofmann, La quincaillerie antique . . . , op. cit., pl. 20, 18 et 21.

¹⁶ Récolte et renseignement L. Bonnamour: ce nouvel exemplaire a été trouvé en 1984 sur un important site de gué, qui a livré par ailleurs un abondant mobilier échelonné dans le temps du néolithique à l'époque moderne.

¹⁷ Exemplaire également recueilli par L. Bonnamour, à l'occasion des dragages de la Saône, sur le site d'un autre gué important, au milieu d'un très abondant mobilier de diverses époques: *Cat. expo. La vallée de la Saône aux Ages du Fer, Chalon-sur-Saône* 1983, p. 35. – *Cat. expo. L'art celtique en Gaule. Paris* 1983–1984, p. 187, n° 240.

¹⁸ S. Reinach, *Catalogue . . .*, op. cit., fig. 281, n° 25799; B. Hofmann, *La quincaillerie antique . . .*, op. cit., pl. 20, 19.

¹⁹ L'exemplaire de Heilbronn-Böckingen est brisé en deux fragments non jointifs; la rupture du manche semble volontaire, et il est difficile de dire si les fragments conservés fournissent ou non la longueur complète de l'instrument.

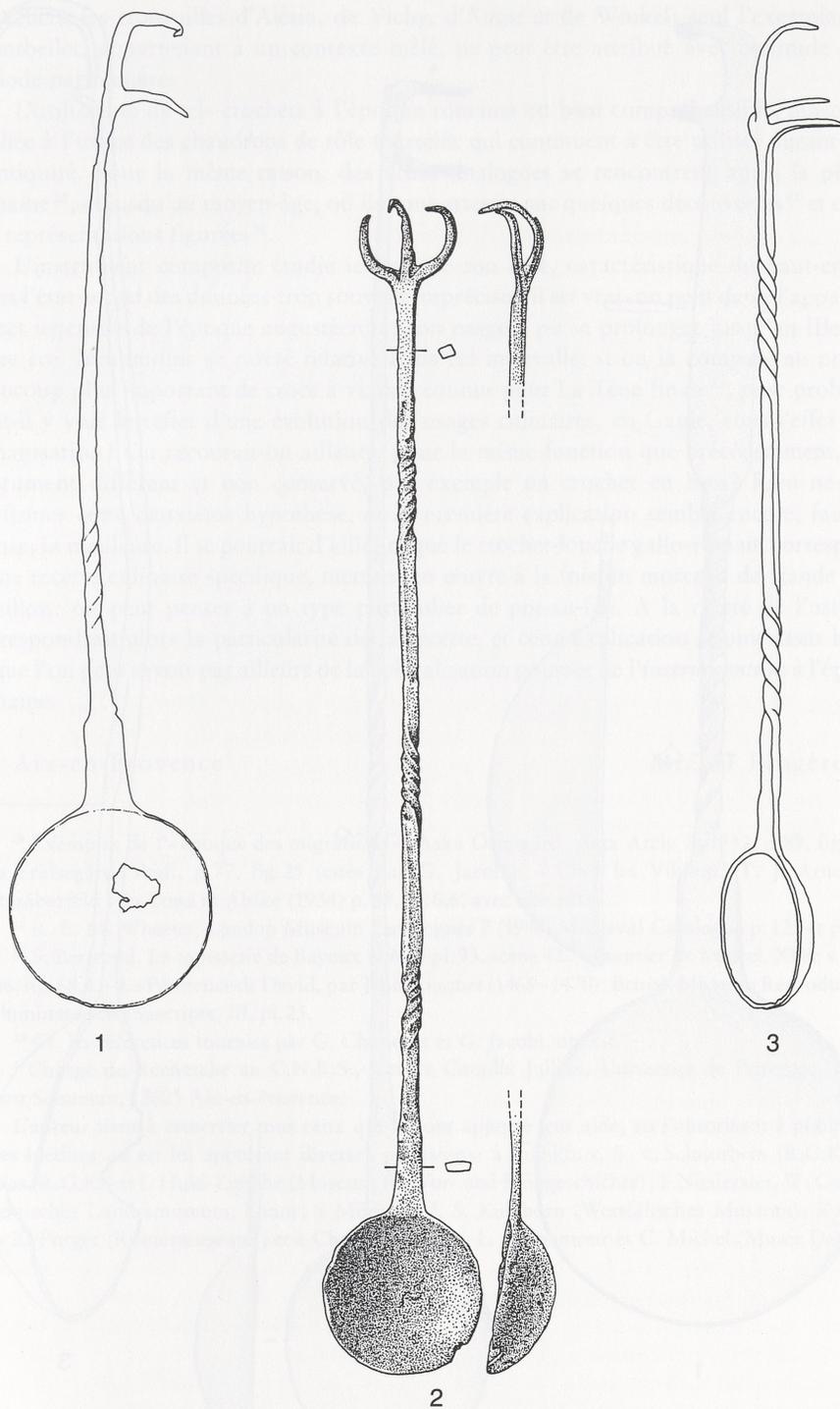


Fig.3. 1 Pfünz (d'ap. ORL, cf. note 12); 2 Augst (dessin Christine Blapp); 3 Alésia (d'ap. Reinach, cf. note 15). – Ech.: 1:3.

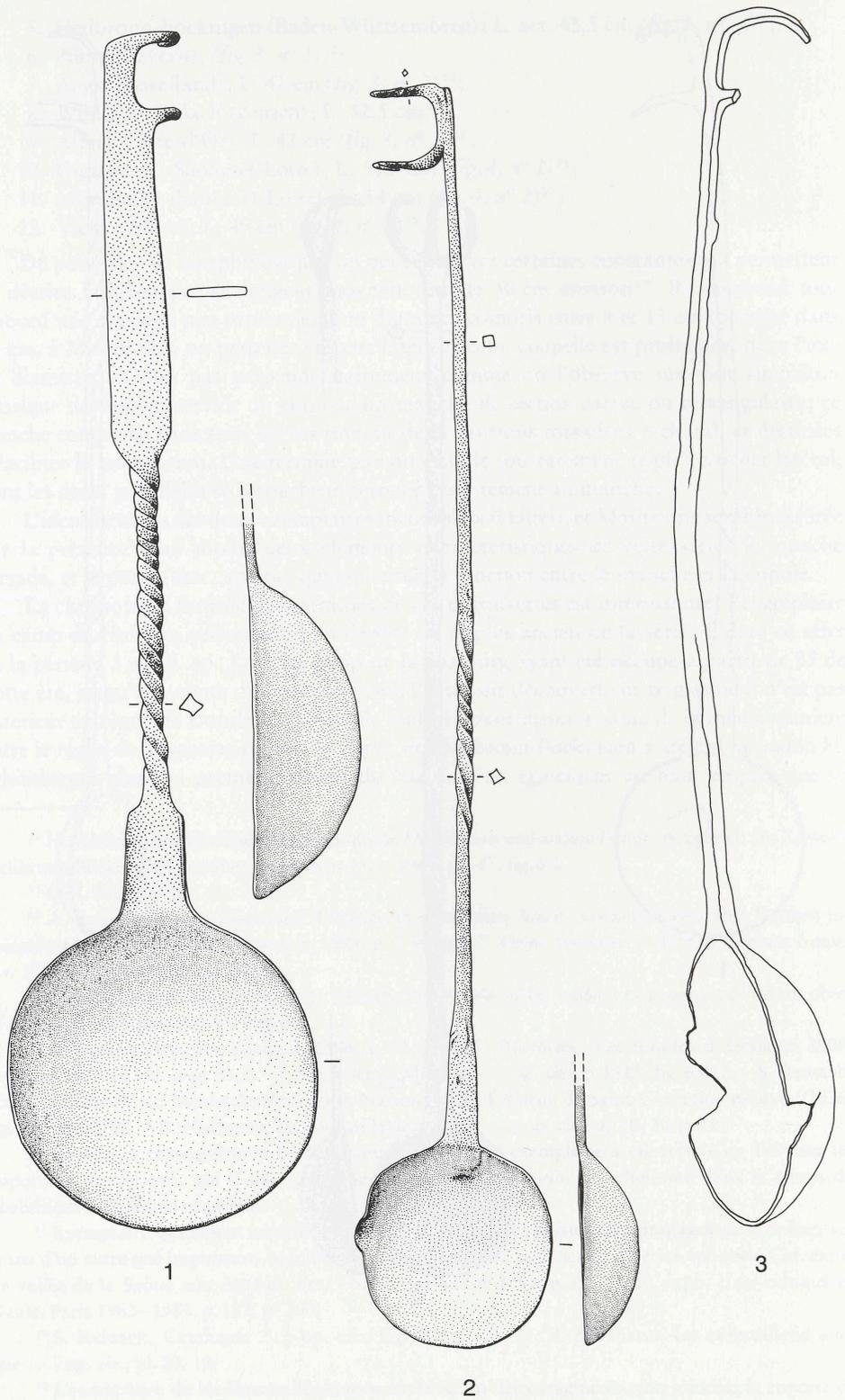


Fig.4. 1 Gigny (dessin Catherine Michel); 2 Montbellet (id.); 3 Vichy (d'ap. Reinach, cf. note 18).
 Ech.: 1:3.

rattachent les trouvailles d'Alésia, de Vichy, d'Augst et de Winkel; seul l'exemplaire de Montbellet, appartenant à un contexte mêlé, ne peut être attribué avec certitude à une période particulière.

L'utilisation de tels crochets à l'époque romaine est bien compréhensible, puisqu'elle est liée à l'usage des chaudrons de tôle martelée qui continuent à être utilisés durant toute l'Antiquité. Pour la même raison, des crocs analogues se rencontrent après la période romaine²⁰, et jusqu'au moyen-âge, où ils sont attestés par quelques découvertes²¹ et certaines représentations figurées²².

L'instrument composite étudié ici est, de son côté, caractéristique du haut-empire. Dans l'état actuel des données-trop souvent imprécises, il est vrai-on peut dater l'apparition de cet ustensile de l'époque augustéenne; son usage a pu se prolonger jusqu'au IIIe s. de notre ère. Néanmoins sa rareté relative dans cet intervalle, si on la compare au nombre beaucoup plus important de crocs à viande connus pour La Tène finale²³, pose problème. Faut-il y voir le reflet d'une évolution des usages culinaires, en Gaule, sous l'effet de la romanisation? Ou recourait-on ailleurs, pour la même fonction que précédemment, à un instrument différent et non conservé, par exemple un crochet en bois? Rien ne vient confirmer cette deuxième hypothèse, et la première explication semble encore, faute de mieux, la meilleure. Il se pourrait d'ailleurs que le crochet-louche gallo-romain corresponde à une recette culinaire spécifique, mettant en œuvre à la fois un morceau de viande et un bouillon: on peut penser à un type particulier de pot-au-feu. A la rareté de l'ustensile correspondrait alors la particularité de la recette, et cette explication rejoint assez bien à ce que l'on peut savoir par ailleurs de la spécialisation poussée de l'*instrumentum* à l'époque romaine.

Aix-en-Provence

Michel Feugère *

²⁰ Exemples de l'« époque des migrations »: Aska Östergård: Acta Arch. 3, 1932, p.89, fig.56. – Aska Frälsegård: ibid., p.77, fig.25 (cités par G. Jacobi). – Chez les Vikings: T. J. Arne, Das Bootgräberfeld von Tuna in Alsike (1934) p.68, pl.6,6, avec nbr. réf.

²¹ R. E. M. Wheeler, London Museum Catalogues 7 (1940) Medieval Catalogue p.125 et pl.24.

²² S. Bertrand, La tapisserie de Bayeux (1966) pl.93, scène 42. – Psautier de Luttrell, XVe s. Ibid., p.206, fig. 68,8. – La Pénitence de David, par Jean Fouquet (1465–1470): British Museum Reproductions of Illuminated Manuscripts, III, pl.25.

²³ Cf. les références fournies par G. Chapotat et G. Jacobi, op. cit.

* Chargé de Recherche au C.N.R.S., Centre Camille Jullian, Université de Provence, 29 Av. Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence.

L'auteur tient à remercier tous ceux qui lui ont apporté leur aide, en l'autorisant à publier des pièces inédites ou en lui apportant diverses précisions: à Frankfurt, S. v. Schnurbein (R.G.K.), H. Bender (R.G.K.) et I. Huld-Zetsche (Museum für Vor- und Frühgeschichte); à Niederzier, W. Gaitzsch (Rheinisches Landesmuseum, Bonn); à Münster, J. S. Kühlborn (Westfälisches Museum); à Augst, Alex R. Furger (Römermuseum); et à Chalon-s.-Saône, L. Bonnamour et C. Michel (Musée Denon).